

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

PALAIS DE L'ÉLYSÉE
Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
55, rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Paris, le 23 juin 2021

 Monsieur le Président de la République,

Le Tribunal de commerce de Dijon vient de prononcer la liquidation de la fonderie jurassienne MBF Aluminium, en redressement depuis le 4 novembre dernier.

Il a considéré de façon hâtive que l'offre de reprise présentée, alors qu'elle était adossée à un engagement de la Région Bourgogne Franche-Comté, n'était pas viable et que cette entreprise et ses 284 emplois devaient donc disparaître.

MBF, comme les autres fonderies en France, à Caudan (Morbihan), à Diors (Indre) ou à Ingrandes (Vienne), n'est pas mal gérée ou inadaptée à l'évolution du marché automobile. Toutes produisent des pièces indispensables à tous les véhicules, thermiques, hybrides ou électriques. Avec les investissements nécessaires dans l'outil de production et dans la formation, toutes peuvent aisément faire face aux besoins de l'industrie automobile française et à leurs évolutions. Les salariés y disposent de savoir-faire de haut niveau qui garantissent la qualité de la production automobile française.

Mais elles sont victimes des stratégies mortifères décidées par les grands donneurs d'ordre que sont Renault et Stellantis. Ces deux grands groupes français, dans lesquels l'État est actionnaire, soit directement soit par Bpifrance, font en effet le choix depuis des années d'assécher leurs commandes auprès des fonderies implantées en France, pour importer des pièces fabriquées dans des pays à moindre coût.

Les conséquences sont terribles pour les salariés, pour les territoires, pour notre souveraineté comme pour le climat, avec les délocalisations ubuesques de productions.

L'État a de nouveau fait le choix de se ranger à la décision de conseils d'administration de multinationales, lorsque votre Ministre de l'Économie et des Finances, Monsieur Bruno Le Maire, a annoncé la constitution d'un fonds doté de 50 millions d'euros de reconversion des fonderies, plutôt que d'imposer aux deux grands constructeurs de revenir sur leur stratégie de liquidation de la filière française des fonderies.

Vous aviez personnellement annoncé le 26 mai 2020, avec le plan de soutien de 8 milliards à la filière, que les acteurs du secteur avaient pris une série d'engagements, notamment en terme de "relocalisation de la production à valeur ajoutée en France" et de consolidation "de la production industrielle" dans l'Hexagone. Ces engagements ne sont pas tenus, bien au contraire.

Car c'est avec l'argent public, celui des contribuables, que ces fonderies ferment et que les constructeurs délocalisent.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous demande solennellement d'entendre enfin les propositions des élus locaux, régionaux et des organisations syndicales, pour obtenir le maintien de l'usine de Saint-Claude et garantir l'avenir des autres fonderies. Ce n'est pas l'économie qui dicte la loi en France. C'est la politique. A l'heure où tout le monde parle du taux record d'abstention, montrez que la politique est utile et nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes respectueuses salutations.

bon à moi

Fabien ROUSSEL
Député du Nord